

Commune de Gréalou

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal Du 16 janvier 2025

- - -

Le 16 janvier 2025 à 20h,30 se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 9 janvier 2025 conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-11 du code des collectivités territoriales.

Étaient présents, les conseillers municipaux suivants :

M. Gilles BELLIVIER, Mme Mélanie FAGES, , M. Serge GALES, , M. Jean-Marc LACROIX, Mme Nathalie MASBOU, Mme Mathilde VÉDRUNE, M. Michel VÉDRUNE

Étaient absents, les conseillers municipaux suivants : M. Emmanuel SAILLY, M. Jacques FOUCHER, Mme Claudine LACROIX

Pouvoirs : 2

Nombre de conseillers en exercice : 10 Nombre de conseillers présents : 7 Votants : 9

Le quorum étant atteint, les conseillers peuvent délibérer.

Accueil des participants

-

Michel VÉDRUNE

Michel VÉDRUNE, maire de Gréalou, ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés et Mélanie FAGES est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

-

Michel VÉDRUNE

Le procès-verbal du conseil municipal du 17 décembre 2024 a été transmis aux conseillers pour corrections (cf annexe 1)

2. PERSONNEL / Création du poste pour Pascal Aussel

- Michel VEDRUNE

Reporté. Suite à la visite médicale prévue le 14 janvier 2025, nous espérons être en possession des éléments nous permettant de valider le nouveau contrat.

3. URBANISME-Autorisation d'installation provisoire d'un mobil-home.

- - Michel VEDRUNE

Reporté : Sous réserve de dépôt d'un permis de construire, nous pourrions autoriser l'installation provisoire d'un mobil-home pour la durée des travaux. (Lieu-dit Cazals)

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

✓

4.LOCATIONS-Actualisation des loyers

-

Michel VEDRUNE

Il est proposé d'actualiser les loyers en cours selon les barèmes légaux : 3,6%

Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre

5.ADMINISTRATION- Délégation de signature

-

Michel VEDRUNE

Il est proposé de réactualiser la délégation de signature au premier adjoint, celle-ci ayant été prise en début de mandat dans une délibération générale.

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

✓

6.BATIMENTS COMMUNAUX -Contrat d'entretien des cloches de l'église. Michel VEDRUNE

Le contrat d'entretien des cloches de l'église arrive à échéance. Une demande de réactualisation à été faite auprès du prestataire. (cf. annexe 6)

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

✓

7.AUBERGE-Prestation de fin de désamiantage

-

Michel VEDRUNE

La SOCOTEC nous a transmis un devis de 700€ pour sa prestation visite de restitution visuelle après travaux.

Une deuxième prestation concernant les mesures d'empoussièrement dans l'air est proposée, avant la remise des clefs, nous proposons de faire réaliser d'autres devis avant de prendre une décision. (cf. annexe 7)

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

✓

COMMISSIONS

8.AUBERGE- Avancement des travaux-

.

Michel VEDRUNE- Serge GALES

La toiture de la partie restauration va être refaite : tuiles et liteaux. La toiture des futurs appartements est en bon état.

QUESTIONS DIVERSES

9. INAUGURATION EGLISE - . Michel VEDRUNE

Samedi 29 mars 19h30 par les enfants de l'école puis par une chorale de Gospel

10 ORDURES MENAGERES - . Michel VEDRUNE

Courant mars 4 gros containers seront installés dans la commune

- Mas de PEGOURIE
- Nouveau lotissement à la bâche
- A la salle des fêtes
- A Puy Manau

Attention les sacs acceptés : 50l maximum

11 PROCHAIN CONSEIL -AUBERGE- attribution des derniers lots - Michel VEDRUNE

Un prochain conseil est à prévoir le mercredi 23 janvier pour l'attribution des derniers lots

La séance s'est terminée à 21h30.

Michel VÉDRUNE fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le 23 janvier à 20h,30 à la mairie.

Il clôt la séance.

A Gréalou, le 16/01/2025

La secrétaire de séance :
Mélanie FAGES

Le Maire :
Michel VÉDRUNE